

Agrès féminins

Normes FIG

(dernière mise à jour : 12 01 2006)



Saut

- Course d'élan : 25m maximum
- Hauteur : 1,25m du sol (hauteur mesurée au milieu du plateau)
- 1 tremplin de 20cm (+ protection en U obligatoire)
- Tapis de réception : 6m x 2,5m x 0,20m (+ tapis de 10cm obligatoire)
- Zone de réception : couloir en forme de trapèze avec 95cm (côté table de saut) et 150cm au plus large.

Barres asymétriques



- Hauteur barre supérieure : 2,50 (2,30m au dessus des tapis)
- Hauteur barre inférieure : 1,70 (1,50m au dessus des tapis)
- Possibilité de monter les 2 barres de 5cm si la gymnaste touche le sol (demande par écrit)
- Différence de hauteur entre les barres : 80cm
- Ecartement des barres 1m à 1,60m
- Tapis : 20cm (+ tapis 10cm obligatoire pour la réception)



Poutre

- Longueur : 5m
- Largeur : 10cm
- Hauteur : 1,25m du sol (1,05m au dessus des tapis)
- Tapis : 20cm (+ tapis 10cm obligatoire pour la réception)



Sol

- Carré de 12x12 m (+ protection sur tout le périmètre)